

Caroll Gagnon
Épilation permanente à la lumière pulsée
1/2 jambe à
165\$
(par traitement) (taxes incluses)
inclus aisselles valeur de 50\$
* Plus confortable que le lazer
5, Alex-Marc-Antoine • Ste-Thérèse-de-Gaspé
418 385-1544



DES CÂLINS À PROFUSION POUR P.A. MÉTHOT

P.A. était heureux lors de son passage à Place du Havre, à Chandler, pour une activité de financement de la Fondation du Centre jeunesse de la Gaspésie.

PAGE 4



(PHOTO: TC MEDIA - ALAIN LAVOIE)

 Vos Classées
Parution GRATUITE
sur VosClasses.ca
1 866 637-5236

À Grande-Rivière
**Une entreprise aquacole
pourrait voir le jour**



PAGE 10

(PHOTO DEPOSITPHOTO)

Préfecture de Rocher-Percé
**Victoire
éclatante
de Nadia
Minassian**



PAGE 3


(PHOTO: TC MEDIA - ARCHIVES)

 Pour **vendre** ou **acheter** votre propriété

Sutton
Groupe sutton - milléna
Agence immobilière
418 398-9000
ericprovost.ca
x6627416

Eric Provost
Courtier immobilier

 /ericprovostcourtierimmobilier



54 boul. René
Lévesque ouest
Chandler
418 689-4131
Vente d'ordinateurs
neufs et Usagés

x6672627



La nouvelle préfète, Nadia Minassian reçoit les vœux d'usage du candidat défait, Maurice Anglehart. (Photo TC Media - Alain Lavoie)

MRC : Nadia Minassian l'emporte haut la main

ALAIN LAVOIE
can.redaction@tc.tc

ÉLECTIONS MRC. Après une longue campagne électorale, les citoyens de la MRC du Rocher-Percé ont élu Mme Nadia Minassian comme préfète de cette organisation municipale. Elle a remporté haut la main cette campagne avec 49,2 % des voix.

En effet, Mme Minassian a obtenu 2422 voix au total alors que ses adversaires n'ont pu faire mieux que 683 voix au candidat Benoit Cayouette (13,9 %), 552 voix pour Suzanne Bourget (11,2%), Maurice Anglehart avec 505 (10,3 %), Philippe Berger avec 446 voix (9,1%), et 316 voix à Raynald Blais (6,4 %).

Mme Minassian a remporté le plus de votes dans presque toutes les localités de la MRC. Elle a échappé seulement Port-Daniel-Gascons où le candidat Maurice Anglehart a obtenu 264 voix contre 190 pour Mme Minassian. Cette dernière a tout de même récolté 1263 votes à Chandler, 415 voix à Grande-Rivière, 181 voix à Ste-Thérèse-de-Gaspé et 373 voix à Percé.

Très heureuse, Mme Minassian a indiqué que cette dernière expérience a été tout simplement « extraordinaire ». « Cette campagne a été ardue parce nous étions six candidats, dit-elle. Mais je suis très heureuse que les résultats soient aussi clairs. Je suis prête. »

La nouvelle préfète de Rocher-Percé poursuivra le travail sur des dossiers comme « le transport, l'économie, les services à la population. J'ai hâte d'être assermentée et de m'asseoir avec le conseil des maires pour voir de quelle façon ils veulent travailler les différents dossiers. »

À quoi Mme Minassian attribue sa victoire? « C'est sans aucun doute au discours positif que j'ai tenu au cours de la campagne. Je disais en novembre dernier que l'attitude des gens à changer, on est plus positif, on parle beaucoup moins des dossiers négatifs et je crois que c'est ça qui a donné un élan d'espoir aux gens. »

Moins de 4927 citoyens (sur une possibilité de 15 079) se sont prévalus de leur droit en allant voter, soit un taux de 32,7 %. Le 21 février, plus de 1380 personnes avaient participé au vote par anticipation. Ce vote a connu un taux de participation de 9,2%.

Précisons que le mandat du préfet sera d'environ un an et demi, soit jusqu'aux prochaines élections municipales.

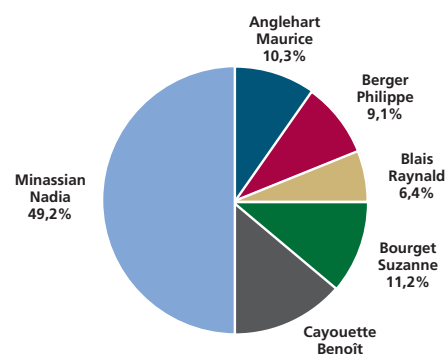
En Gaspésie, les préfets des MRC du Rocher-Percé et de la Haute-Gaspésie sont élus par tous leurs concitoyens. Dans les autres, ce sont les maires qui siègent au sein de la MRC qui élisent leur préfet. 13 MRC seulement au Québec font appel à la population pour élire le préfet.



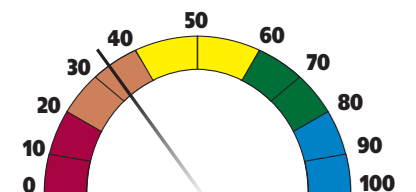
Élection partielle préfet 2016

	Anglehart Maurice	Berger Philippe	Blais Raynald	Bourget Suzanne	Cayouette Benoit	Minassian Nadia	Total des votes	Total d'électeurs	Taux de participation
Port-Daniel-Gascons	264	63	119	36	26	190	698	2 106	33,1%
Chandler	156	341	110	282	455	1 263	2 607	6 453	40,4%
Grande-Rivière	49	29	48	92	91	415	724	2 844	25,5%
Ste-Thérèse-de-Gaspé	8	7	5	25	30	181	259	917	28,2%
Percé	28	6	34	117	81	373	639	2 759	23,2%
Total	505	446	316	552	683	2 422	4 927	15 079	32,7%
Position	4	5	6	3	2	1			
Pourcentage (%)	10,3%	9,1%	6,4%	11,2%	13,9%	49,2%			

Proportion des votes



Taux de participation total (%)



32,7%

4927 sur 15079 électeurs
4924 votes valides (99,9%)
3 votes rejetés (0,1%)

Bravo Nadia

Les administrateurs de la Chambre de commerce du Rocher-Percé (CdeC) félicitent la nouvelle préfète, Nadia Minassian. La Chambre de commerce assure sa confiance à l'égard de l'ancienne présidente de la CdeC et croit qu'elle saura défendre les intérêts de la MRC avec

vigueur. À ce sujet, la CdeC confirme qu'elle sera présente et collaboratrice pour l'appuyer dans son mandat. « Les expériences de travail précédentes, ainsi que la formation de Nadia Minassian lui seront certainement utiles. Elle a une excellente connaissance du milieu socio-économique et

elle possède un vaste réseau de contacts », affirme Sandrine Rampeneaux, présidente par intérim. Les administrateurs rappellent l'importance de travailler en concertation avec les acteurs du développement économique du milieu, pour ainsi contribuer à un avenir positif pour notre territoire. (A.L.)

L'humoriste P.A. Méthot fait des câlins...



L'humoriste P.A. Méthot en compagnie de la coordonnatrice de la Fondation, Mona Sirois, et la présidente du c.a. de la Fondation, Martine Joncas. (Photo FB de la Fondation du Centre jeunesse de la Gaspésie) (Photo TC Media – Alain Lavoie)

ALAIN LAVOIE
can.redaction@tc.tc

CÂLINS. L'humoriste originaire de Chandler, P.A. Méthot, a fait des câlins à beaucoup de gens mardi dernier alors qu'il participait comme conférencier à une activité de financement de la Fondation du Centre jeunesse de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

En effet, l'humoriste participait à cette activité de financement où les gens présents avaient l'occasion d'acheter des câlins de la Fondation du Centre Jeunesse et... recevoir un câlin de la part de P.A. Au cours de cette activité, le Gaspésien a aussi donné une conférence sur sa propre maladie.

Alors pourquoi P.A. se joint-il à la Fondation dans le cadre de cette activité de financement : « La Fondation du Centre jeunesse de la Gaspésie et des îles me tient particulièrement à cœur, dit-il, car on parle de mon coin de pays. Mes racines. Grandir et devenir un adulte peut être difficile pour certains jeunes. Mais grâce à l'initiative de gens de cœur, de la Fondation et des dons de la population, beaucoup de ces jeunes réussiront à se dépasser à réaliser des projets et à faire de nouvelles activités qu'il aurait été impossible pour eux de faire sans la grande implication de ces gens. Ces jeunes ont besoin de nous et ces gens qui s'en occupent tellement bien aussi. C'est avec un immense plaisir que je participe avec vous dans cette belle aventure. »

Au cours de cette activité, P.A. a raconté une bonne partie de ses difficultés face à sa maladie, la bipolarité. Lui, un habitué des planches était un peu nerveux : « Je suis content, fébrile, mais en même temps nerveux. »

Ce dernier a rappelé les quelques jours avant d'avoir son diagnostic : « En 2002, je suis chez nous. Ça fait six jours que j'ai pas sorti... que j'ai pas pris de douche... que j'ai pas mangé... que j'ai rien bu. Ça fait six jours que je ne réponds pas au téléphone, les stores sont fermés et je ne veux voir personne. Ça fait six jours que je me demande... comment je pourrais ben me tuer... sans que ça paraisse, pour ne pas faire de peine à mes parents, à mes amis. »

Dans un tel état, la vraie question qu'il faut se poser est « Est-ce que j'ai besoin d'aide ? » P.A. affirme que « si tu poses la question, c'est que tu as besoin d'aide. Être allé à l'hôpital, c'est le plus beau « move » que j'ai fait. C'est là que le médecin m'a dit que je souffrais de bipolarité de type 2. »

Et l'acceptation de la maladie... « Du jour au lendemain, tu commences à accepter ta maladie, pis tu commences à réaliser qu'en fait c'est juste un état. Ça ne change pas le gars, tu es un être humain comme les autres, un citoyen, un papa, un conjoint, un fils », affirme P.A. Méthot qui ajoute « Je ne suis pas différent des autres. »

Quand on est malade, la famille et les amis



La présidente du conseil d'administration de la Fondation, Mme Martine Joncas.

(Photo TC Media – Alain Lavoie)

sont très importants. « Vous savez, j'ai été chanceux dans la vie. J'ai été chanceux d'avoir de bons parents, j'ai été chanceux d'être entouré de gens extraordinaires. Peu importe ce que tu as vécu, d'où tu viens. À un certain moment, il faut que tu t'occupes de toi-même et tu es la seule personne responsable de toi-même. J'ai été chanceux dans tout ça d'avoir eu des gens autour de moi qui ont vu à temps que ça n'allait pas bien et qui m'ont obligé d'aller voir quelqu'un (médecin). Mais j'aurais pu y aller bien avant ça, mais l'orgueil me mangeait trop. Mais le jour où tu te dis que dans la vie tu veux être heureux, mais là quand tu découvras que tu es heureux, tu trouveras que c'est bon, que c'est l'fun d'être heureux. Tu vas vouloir que ça dure. Mais pour que ça dure, il faut que tu y ailles intelligemment et que tu t'avoues à toi-même que tu as une maladie. Aujourd'hui, ça va bien, ça va très bien. »

La présidente du conseil d'administration de la Fondation, Mme Martine Joncas, a remercié « non pas P.A. Méthot, l'artiste, mais Paul-André, l'enfant, celui qui pendant longtemps a connu le mal de vivre et qui ne trouvait pas sa place. Tu es devenu pour la jeunesse gaspésienne une source d'inspiration. Par ta présence aujourd'hui, rtu viens tendre la main aux jeunes desservies par le Centre jeune sse de la Gaspésie. Merci à P.A. l'artiste qui a endossé notre cause. »

Elle indique aussi que le choix des câlins comme outil principal pour la levée de fonds de la Fondation n'est vraiment pas anodin. « C'est un rappel pour ces enfants qui n'ont pas la chance de recevoir des câlins comme ils se doit. »

BRÈVE

Le Centre jeunesse

Le Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles a pour mandat de prévenir, réduire ou éliminer les difficultés des jeunes et de supporter leurs parents et leur famille dans leurs responsabilités et leur autonomie. Le développement des services de protection et de réadaptation au Centre jeunesse Gaspésie/Les Îles ainsi que leur ajustement

constant en fonction des nouvelles réalités sont guidés par un ensemble de valeurs, soit: La VALORISATION des capacités de nos jeunes, de leur famille et de notre personnel L'ENGAGEMENT de tous envers la mission, l'organisation, la communauté et les partenaires Le RESPECT envers les personnes La TRANSPARENCE dans nos actions. (A.L.)

tc • MEDIA

UNE ENTREPRISE D'ACTIVATION MARKETING

Vous voulez
FRAPPER À LA PORTE
des consommateurs ?

Optez pour une solution clés en main!

« Personnalisez votre offre avec une **CIRCULAIRE** !
Nous nous occupons de tout, de la conception à l'impression jusqu'à la distribution.
Profitez de formats multiples, inspirants et flexibles pour vous distinguer. »

Contactez-moi,
j'ai la solution à vos besoins.

Mario Pelletier
Directeur stratégies médias
Cell.: 418 616-0491
mario.pelletier@tc.tc



Pour nous joindre
418 689-6686 | 1 844 392-5083
www.tctranscontinental.com



DÉFI BANQUE NATIONALE

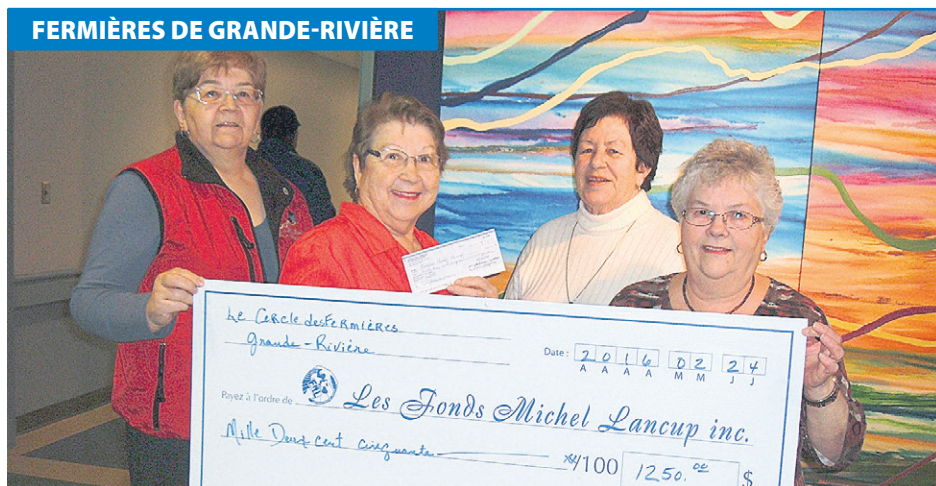
Des sous pour Répît Pabok

Dans le cadre de la 4^e édition du Défi Banque Nationale – Traversée des Chic-Chocs qui s'est tenu en septembre dernier, Mme Annie Villeneuve et M. Jonathan Blais Smith, tous deux conseillers en finances personnelles à la Banque Nationale, ont relevés le défi de trois jours. Ils ont pu remettre un chèque de 1650 \$ à l'organisme Répît Pabok. De gauche à droite : Jacqueline Babin, vice-présidente, Répît Pabok inc., Marjolaine Desbois, administratrice, Répît Pabok inc., Joan Sutton, trésorière, Répît Pabok inc., Marie-Pier Beaudin, administratrice, Répît Pabok inc., Nathalie Langelier, présidente, Répît Pabok inc., Géraldine Sweeney, directrice, Banque Nationale, Diane Blais, secrétaire, Répît Pabok inc., Annie Villeneuve, conseillère en finances personnelles et Jonathan Blais-Smith, conseiller en finances personnelles. (A.L.) (Photo Gracieuseté)



Brunch « Cabane à sucre »

Un déjeuner-brunch bénéfique aura lieu au Club des 50 ans et + de Chandler au profit du Regroupement des artisans et artistes de la MRC du Rocher-Percé le samedi 12 mars de 8 h 30 à 13 h. Coût des cartes : Adulte : 10\$ et enfant (moins de 12 ans) : 5\$. Cartes en vente à l'Atelier d'Art, rue McGrath, 689-2050 ou auprès des membres. Info : Carole : 680-3210, Solange : 689-4406 ou Monique : 689-6444. On compte sur votre soutien pour sauvegarder ce joyau précieux à Chandler. (A.L.) (Photo Gracieuseté)



FERMIÈRES DE GRANDE-RIVIÈRE

Un beau don

Lors du souper spaghetti de janvier dernier, le Cercle de Fermières de Grande-Rivière a pu remettre la somme de 1250 \$ à la Fondation Michel Lancup. Merci à Marielle Stevens qui a pris en charge cette activité. Sur la photo on retrouve : Mesdames Madeleine Nicolas, présidente du Cercle, Reina Huard de la Fondation, Jacqueline Carbery et Lucille Langlais du Cercle de Fermières. (A.L.) (Photo Gracieuseté)



Les chanceuses...

Un groupe de 13 femmes ayant comme passion commune la danse sociale a mis la main sur la moitié d'un Maxmillions, soit 500 000 \$, au tirage du Lotto Max du 5 février dernier. Ces chanceuses ont ainsi empoché un montant de 38 461 \$ chacune. C'est un groupe tout sourire qui s'est présenté au bureau de Loto-Québec de la Vieille Capitale. Mme Stella Travers Lambert est celle qui a eu l'idée de former un groupe de loterie avec ses camarades de danse sociale. À peine deux mois plus tard, en vérifiant les billets, elle a découvert qu'il y en avait un gagnant. « C'est fou ce qu'on devient pressé d'annoncer la nouvelle à tout le monde! » a-t-elle raconté. Comme elle était incapable de joindre les autres, elle leur a annoncé le gain par Facebook. L'une des membres du groupe, Mme Claudine David, étant coiffeuse, toutes se sont rendues à son salon. Mme David a confié avoir pris une heure et demie pour faire une mise en pli tellement elle était déconcentrée par leur coup de chance. Les heureuses gagnantes ont ensuite loué un minibus pour aller réclamer leur chèque à Loto-Québec. Le groupe est formé de mesdames Hectorine Blanchette Duguay; Alvine Collin; Carole Cyr Horth; Yolande Cyr; Claudine David; Nicole Desbiens; Marcelle Duguay; Nicole Duguay Huard; Marjolaine Huard; Laurentine Methot; Monique Meunier Parisé; Normande Michel et Stella Travers Lambert. Le billet chanceux provient du marché Axep situé au 432, route 132, à Newport. (A.L.) (Photo Gracieuseté)

Projet à Grande-Rivière

CanAquaculture et la municipalité de Grande-Rivière invitent à la population de Grande-Rivière et de la MRC du Rocher-Percé à une assemblée d'information concernant le projet de CanAquaculture-1. La séance d'information sera suivie d'une période de questions afin de permettre à la population

d'exprimer ses attentes et interrogations face au projet. CanAquaculture-1 consiste en une installation d'aquaculture en recirculation de saumon atlantique qui prévoit amorcer ses activités dès 2018. Cette rencontre importante se déroulera le 15 mars prochain à 19 h à la Salle du conseil municipal de Grande-Rivière. (A.L.)

Le Havre

144, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 1M9
Tél : 418 689-6686 - Vente: 418 689-6686
Annonces classées : 1 877 726-6730
Sans frais : 1 844 392-5083

www.lehavre.ca
RÉSEAU SÉLECT

tc MEDIA

Directeur régional
Jean Morissette

Rédaction
can.redaction@tc.tc

Journaliste :
Alain Lavoie

Adjoint administratif
au Directeur régional :
Éric Caron

Infographie : TC Media

Directeur général régional,
région Est du Québec :
Michel Chalifour

Directeur régional de l'information:
René Houle

Vice-président principal :
Denis Hénault
ISSN 0226-6407



Veillez recycler ce journal

TIRAGE : 8 234
EXEMPLAIRES IMPRIMÉS

Publié par Media
Transcontinental S.E.N.C.,
imprimé par l'Imprimerie
Transcontinental de la
Capitale, 5000, rue
Hugues-Randin,
Québec (Québec)
G2C 2B4



Jean Coutu

UN CADEAU POUR VOUS

les samedi et dimanche, 12 et 13 mars seulement!



CARTE CADEAU DE 10\$

pour chaque 50\$ d'achats de presque tout!*

* Excluant les taxes, écofrais, services postaux, timbres, billets de loterie, titres de transport, consignes, cartes-cadeaux, cartes prépayées, ordonnances et autres produits visés par la Loi sur la pharmacie et ses règlements. Valable sur les produits en inventaire seulement. Ne peut être jumelée au rabais privilège aînés. Carte-cadeau valable sur votre prochain achat.

>6672784

Élection partielle à Chandler

Il y aura élection partielle le 17 avril 2016 pour le poste de conseiller du district no 4 - Chandler-Est à la Ville de Chandler. Les personnes qui souhaitent poser leur candidature à cette élection peuvent le faire jusqu'au 18 mars 2016, auprès du président d'élection, M. Roch Giroux.

Les règles sur le financement des candidats et le contrôle des dépenses électorales s'appliquent tout au long de la période électorale. Pour en savoir plus long à propos des élections municipales et des règles sur le financement, les représentants des médias peuvent consulter le portail média du site Web du DGE. La participation électorale étant par ailleurs essentielle à la vie démocratique, les électeurs de la ville de Chandler sont invités à exercer leur droit de vote en grand nombre. (A.L.)

Bonaventure accueillera les Acadiens

Le Musée acadien du Québec de Bonaventure a présenté la programmation de la deuxième édition du Ralliement acadien du Québec, qui se tiendra du 1^{er} au 3 juillet. Cet événement, qui se tient en alternance avec le Congrès mondial acadien, a pour objet

de permettre aux Acadiens du Québec de se rassembler dans une atmosphère festive, de partager leurs vécus et de tisser des liens. L'organisation espère accueillir au moins 300 participants au cours de la fin de semaine. Parmi les activités au programme, on prévoit des conférences sur divers sujets : la seconde vague de réfugiés acadiens au Québec, l'implantation acadienne en Gaspésie, l'histoire des familles acadiennes de La Petite-Rochelle, réfugiées sur les bords de la rivière Ristigouche à l'époque de la déportation, les sobriquets chez les familles acadiennes de la Minganie, de la Gaspésie et d'ailleurs au Québec, les traditions acadiennes encore bien vivantes dans les communautés des Maritimes et du Québec. À cela s'ajouteront ateliers de danse traditionnelle, spectacles musicaux ou de slam, conte pour enfants, exposition de timbres ayant un lien avec l'Acadie, table-ronde sur l'acadianité, messe acadienne et lancement d'un livre sur l'histoire de Bonaventure. Les gens sont invités à s'inscrire avant le 1^{er} juin. Pour la programmation détaillée et le formulaire d'inscription, consulter le www.museeacadien.com ou communiquer avec Brigitte Cellard au 418 534-4000. (F.D.)

**fondation
du centre
jeunesse**
Gaspésie – Les Îles



Merci

à nos commanditaires, donateurs, bénévoles et participants à l'activité de financement

CONFÉRENCE GRATUITE DE P-A MÉTHOT « Quand un sourire vaut mille maux !!! » ET VENTE DE CÂLINS

IL S'EST DONNÉ 555\$ DE CÂLINS !! En tout, 3 500\$ ONT ÉTÉ AMASSÉS EN BIENS, SERVICE ET ARGENT !

CHNC 
radiochnc.com

uniprix
Chandler • Percé

tc • MEDIA

BESOIN D'UN SITE WEB?



CONTACTEZ-NOUS
pmego
SOLUTIONS MARKETING LOCAL

Pour plus d'information, contactez votre conseiller en solutions médias

tc • MEDIA

Profitez également de la parution GRATUITE
 de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

Heure de tombée : jeudi 15h

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8h30 à 17h

Mode de paiement :   

À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

POUR TOUT ACHETER
 ET TOUT VENDRE,
 près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

2-1/2, 3-1/2, 4-1/2, chauffés, éclairés. 418-782-5395, 418-782-6463

4-1/2, L'Anse-à-Beaufils, pas d'animaux, disponible. 4-1/2, Ste-Thérèse. Livres. 514-601-2773

À Chandler: 3-1/2, 4-1/2, chauffés/ éclairés, chiens interdits 418-689-3799 message

310 Divers à vendre

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397\$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN, 1-800-408-9995, poste: 400QN.

412 Santé

CANADA BENEFIT GROUP- Vous ou quelqu'un que vous connaissez souffre d'un handicap? Obtenez jusqu'à 40,000\$ du gouvernement du Canada. Appelez sans-frais au 1-888-511-2250 ou visitez-nous au www.canadabenefit.ca/fr/evaluation/

424 Astrologie/occultisme

ANITA Sorel, 40 ans d'expérience de la voyance, des réponses à vos questions les plus intimes en toute discrétion. Tél.: 514-764-7754 Porté à votre compte (2.99\$/minute.)

AURELIA, médium pure, don de naissance, ne pose strictement aucune question, réponses et dates précises. Porté à votre compte 514-800-0337 (5\$ les 5 premières minutes, Visa/ Mastercard) ou 514-764-7750 (2.99\$/min.)

424 Astrologie/occultisme

ATTENTION: MediumQuebec, le service de voyance #1 au Québec, change de numéros, les meilleurs voyant(e)s du Québec vous attendent maintenant au 1-800-332-1036. Depuis votre cellulaire, faites le # (carré) 3993. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

484 Services divers

SAAQ- SAAQ- SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sossaaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1-888-451-7661. Appelez # 7878 ou 1-866-634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1-877-347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1-888-571-5763 (18+)

555 Argent à prêter

courtageexpress.com PRÊT 500\$ et plus Lun- Jeu 8h-20h/ Ven 8h-16h 1-888-994-4054

585 Services financiers divers

310-PRÊT: Prêt de 500\$ à 1,000\$. Aucune enquête de crédit. Approbation en 5 minutes. Ouvert 7 jours de 8h à 20h. Compose sans frais: 310-PRÊT

810 Avis publics/légaux

MOI, GILLES LEBLANC JE CHERCHE NICOLE BOUDREAULT; UN AMI D'ENFANCE 418-680-4324

845 Prières/remerciements

REMERCIEMENTS Remerciements à St-Antoine de Padoue au Sacré-Coeur de Jésus et la Vierge Marie pour faveur obtenue. N.D.

925 Roulettes/tentes-roulottes/motorisées

ROULOTTE de parc, Wildwood DLX 2014, 38 pieds, sur terrain de camping Pabos, tout inclus: intérieur/ extérieur. 47,000\$ négociable. 514-772-1609

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES FONCTION PUBLIQUE QUÉBÉCOISE

ON VEUT VOTRE TALENT

Derrière la qualité de vie des Québécois, il y a des carrières pleines de défis.



ATTACHÉE OU ATTACHÉ JUDICIAIRE

Ministère de la Justice

Période d'inscription : Du 7 au 18 mars 2016

Processus de qualification numéro: 13100RS04008011

Régions: Toutes les régions administratives du Québec

Vous avez à cœur la primauté du droit au sein de la société québécoise?

Vous désirez contribuer à maintenir au Québec un système de justice, accessible aux citoyens, qui soit à la fois digne de confiance et intègre afin de favoriser le respect des droits individuels et collectifs? **Le ministère de la Justice (MJQ)** est à la recherche d'attachées ou d'attachés judiciaires en vue de pourvoir à des emplois réguliers ou occasionnels au MJQ dans toutes les régions administratives du Québec. Si vous possédez un baccalauréat en droit, nous attendons votre candidature!

Consultez la section « Appels de candidatures disponibles » du site **CARRIERES.GOUV.QC.CA** ou téléphonez au **1 866 672-3460** pour obtenir les détails sur ces emplois et la façon de poser votre candidature.

La fonction publique québécoise a mis sur pied des mesures d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des femmes, des membres de communautés culturelles, des autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Québec 

LA FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU QUÉBEC



SCRUTIN DU 28 FÉVRIER 2016

AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION PARTIELLE POUR LE POSTE DE PRÉFET

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par M. Mario Grenier, président d'élection, qu'après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection partielle, **madame NADIA MINASSIAN** a été proclamée élue au poste de préfet à la MRC du Rocher-Percé.

Donné à Chandler, ce 4^e jour de mars 2016 (04-03-2016)

Mario Grenier
 Président d'élection

>6673542



PROVINCE DE QUÉBEC
 VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que lors de la séance tenue le 1^{er} mars 2016, le conseil municipal a adopté le règlement suivant :

- Règlement numéro 498-2016 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour certaines entreprises.

AVIS est aussi donné que ledit règlement est déposé au bureau de la greffière de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance aux heures normales d'ouverture.

Donné à Percé, le 2 mars 2016.

Gemma Vibert,
 Greffière

>6670646



La députée ministre de la Gaspésie et des Îles, Mme Diane Lebouthillier.

(Photo TC Media – Alain Lavoie)

Diane Lebouthillier s'attaque au dossier des transports

ALAIN LAVOIE
can.redaction@tc.tc

TRANSPORTS. La députée ministre de Gaspésie les Îles, Mme Diane Lebouthillier, ne lâchera pas facilement le dossier de l'amélioration des transports en Gaspésie, dossier qu'elle a défendu tout au long de son marathon électoral de l'automne dernier.

La ministre du Revenu national dans le cabinet de Justin Trudeau a d'ailleurs profité de l'ouverture de son bureau de Grande-Rivière pour rappeler l'importance d'avoir des moyens de transport modernes et fiables en Gaspésie.

AÉROPORT RÉGIONAL

Depuis plusieurs mois, le dossier de créer, en Gaspésie, un véritable aéroport régional est en développement. Lorsqu'elle était préfète de la MRC du Rocher-Percé, Diane Lebouthillier, voulait implanter une telle infrastructure. Elle n'a vraiment pas changé d'idée.

« Il y a un travail qui est à faire et qui se fera en concertation avec le milieu, autant du côté des élus que des gens du milieu économique. Il faut voir ce dossier comme un apport structurant pour notre milieu et pour l'économie de notre région. Si on veut une industrie touristique qui fonctionne à l'année, alors il faut se donner les outils nécessaires », affirme la ministre qui dit ne pas craindre les guerres de clocher.

Quant au transport par autocars, encore là, Mme Lebouthillier croit qu'il faut améliorer, et de beaucoup, ce système. Elle fonde beaucoup d'espoir dans les audiences du 14 mars prochain alors qu'Orléans Express

sera devant le Commission des transports du Québec.

« Oui, je garde espoir, dit la ministre. Je suis revenue en autobus durant le temps des fêtes et ce n'est pas normal que des gens âgés et des gens qui ont des problèmes de santé attendent à 00 h 45 le matin pour prendre l'autobus à la gare de Ste-Foy. J'espère qu'Orléans Express et la Commission des transports du Québec y penseront... D'ailleurs, j'en ai parlé avec le nouveau ministre régional, Sébastien Proulx... »

PRINCIPAUX DOSSIERS

Plusieurs autres dossiers sont sur la table de travail de la ministre. Quelques dossiers retiennent son attention toutefois. Nonobstant ceux de l'avion, du train et de l'autobus, elle cite l'énorme dossier des quais et, bien entendu, le dossier qui revient inlassablement dans l'actualité depuis plusieurs décennies, celui de l'assurance-emploi.

« Tous ces dossiers sont analysés par les ministères. Dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada, j'ai amené l'idée qu'il faut se rappeler que le berceau du Canada, c'est à Gaspé. Faudra donc en tenir compte », ajoute-t-elle.

La ministre du Revenu a louangé l'implication des citoyens lors de l'élection à la préfecture du Rocher-Percé. « Chapeau à ceux et celles qui se sont présentés à ce poste. Je suis tellement contente de la relève et que les jeunes s'impliquent dans les organisations démocratiques. J'ai toujours pensé qu'il fallait laisser une place aux jeunes et d'être là pour les supporter. Je dois vous dire que Madame Minassian (la nouvelle préfète) va avoir tout mon support. »



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ
MRC DU ROCHER-PERCÉ

À tous les électeurs de la ville de Percé

AVIS est, par la présente, donné par Gemma Vibert, greffière, que le 17^{ème} jour de février 2016, la Commission de la représentation électorale a confirmé que la municipalité remplit les conditions pour reconduire la division de son territoire en 8 districts électoraux représentés chacun par un conseiller municipal et délimités de façon à assurer un équilibre quant au nombre d'électeurs dans chacun d'eux et quant à leur homogénéité socio-économique.

Les districts électoraux se délimitent comme suit :

District électoral numéro 1 : 409 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la rivière de l'Anse-à-Beaufils et de la limite municipale dans le golfe du Saint-Laurent, cette limite, la limite municipale sud-ouest, la ligne arrière du 2^e Rang (côtés sud et sud-est), la route de la Station, la limite sud-est de la propriété sise au 148, route de la Station, cette limite, la route de la Station, la ligne arrière du 2^e Rang (côté sud-est), la rivière de l'Anse-à-Beaufils et son prolongement jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 2 : 372 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la route Lemieux et du 2^e Rang, la ligne arrière de ce rang (côté sud-est), le prolongement de la limite sud-est de la propriété sise au 148, route de la Station, cette limite, la route de la Station, la ligne arrière du 2^e Rang (côtés sud-est et sud), la limite municipale sud-ouest, la ligne arrière du chemin de Saint-Isidore (côtés nord-ouest et ouest), la ligne arrière de la route Lafontaine et du 3^e Rang (côté sud-est) et son prolongement, la ligne arrière de la route Lemieux (côté est) jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 3 : 327 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement du 6^e rang de Val-d'Espoir et de la limite ouest du rang I Nord-Coin-du-Banc, cette limite, la limite sud-ouest du rang I Sud-du-Coin-du-Banc et du rang I Ouest-du-Chemin-Percé, le prolongement de la ligne arrière de la route Lafontaine et du 3^e Rang (côté sud-est), cette ligne arrière, la ligne arrière du chemin de Saint-Isidore (côtés ouest et nord-ouest), la limite municipale sud-ouest et nord-ouest, le 6^e rang de Val-d'Espoir et son prolongement jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 4 : 397 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la limite nord du rang du Chemin-Irishtown et de la ligne arrière de la route des Failles (côtés nord-est et nord), cette ligne arrière, le prolongement de la route des Failles en direction sud-est, la limite municipale dans le golfe du Saint-Laurent (excluant le rocher Percé et l'Île Bonaventure), le prolongement de la rivière de l'Anse-à-Beaufils, cette rivière, la ligne arrière du 2^e Rang (côté sud-est), la route Lemieux, le prolongement de la ligne arrière de la route Lafontaine et du 3^e rang (côté sud-est), la limite nord du rang du Chemin-Irishtown et son prolongement jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 5 : 315 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la limite nord du rang I Sud-du-Coin-du-Banc et de la limite municipale dans la baie de Malbaie et le golfe du Saint-Laurent, cette limite (incluant le rocher Percé et l'Île Bonaventure), le prolongement de direction sud-est de la route des Failles, la ligne arrière de la route des Failles (côtés nord et nord-est), le prolongement de la limite nord du rang du Chemin-Irishtown, cette limite, la limite sud-ouest du rang I Ouest-du-Chemin-Percé, la limite sud-ouest et nord du rang I Sud-du-Coin-du-Banc et son prolongement jusqu'au point de départ.

AVIS PUBLIC CONCERNANT LA RECONDUCTION DE LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

District électoral numéro 6 : 305 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite séparant les lots 30a et 30b du rang I Nord et de la rive de la baie de Malbaie, cette rive et son prolongement en direction sud-est à partir du croisement avec la voie ferrée, la limite municipale dans la baie de Malbaie (incluant le banc du barachois de Malbaie et les îles situées à l'ouest dudit banc), le prolongement de la limite nord du rang I Sud-du-Coin-du-Banc, cette limite, la limite ouest du rang I Nord-Coin-du-Banc, le prolongement du 6^e rang de Val-d'Espoir, ce rang, la limite municipale ouest, la limite nord-est et est du rang Malbaie-Nord, le chemin Vauquelin, la ligne arrière du 2^e rang de Barachois-Nord (côté sud), la limite séparant les lots 30a et 30b du rang I Nord jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 7 : 328 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la limite nord-est du rang I Nord et de la limite municipale dans le golfe du Saint-Laurent et la baie de Malbaie, cette limite, le prolongement de direction sud-est de la rive de la baie de Malbaie depuis le croisement avec la voie ferrée, cette rive, la limite séparant les lots 30a et 30b du rang I Nord, la ligne arrière du 2^e rang de Barachois-Nord (côté sud), le chemin Vauquelin, la limite est du rang Malbaie-Nord, la limite nord et nord-est du rang II Nord, la limite nord, est et nord-est du rang I Nord et son prolongement jusqu'au point de départ.

District électoral numéro 8 : 374 électeurs

En partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale nord et de la limite municipale dans le golfe du Saint-Laurent, cette limite (incluant l'Île Plate), le prolongement de la limite nord-est du rang I Nord, cette limite, la limite est et nord du rang I Nord, la limite nord-est et nord du rang II Nord, la limite nord-est du rang Malbaie Nord, la limite municipale ouest et nord jusqu'au point de départ.

AVIS est aussi donné que l'avis public de reconduction de la même division est disponible, à des fins de consultation, au bureau de la soussignée, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

AVIS est également donné que tout électeur, conformément à l'article 40.4 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition à la reconduction de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux. Cette opposition doit être adressée comme suit :

Gemma Vibert, Greffière
Ville de Percé, 137, route 132 Ouest
Case postale 99, Percé (Québec) G0C 2L0

AVIS est de plus donné que, conformément à l'article 40.5 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2) :

la greffière doit informer la Commission de la représentation électorale que la municipalité a reçu, dans le délai fixé, un nombre d'opposants qui est égal ou supérieur à cent (100). Dans ce cas, elle devra suivre la procédure de la division du territoire de la municipalité en districts électoraux prévue à la section III de la Loi.

Donné à Percé, le 1^{er} mars 2016.

Gemma Vibert,
Greffière

>6675206



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU ROCHER-PERCÉ
VILLE DE PERCÉ

AVIS PUBLIC
AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Second projet de règlement numéro 497-2016 modifiant le *Règlement de zonage numéro 436-2011* afin de permettre l'usage « entreprise artisanale » à l'intérieur des zones 65-A, 91-Af et 105-M et d'augmenter la superficie maximale de cet usage.

1. Adoption du projet

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 23 février 2016 sur le projet de règlement numéro 497-2016 modifiant le Règlement de zonage numéro 436-2011 afin de permettre l'usage « entreprise artisanale » à l'intérieur des zones 65-A, 91-Af et 105-M et d'augmenter la superficie maximale de cet usage, le conseil de la Ville a adopté un second projet de règlement le 1^{er} mars 2016.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées dans les zones concernées et dans les zones contiguës, afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

2. Dispositions pouvant faire l'objet d'une demande et description des territoires concernés

1^o Dans les zones 65-A, 91-Af et 105-M, permettre l'usage « entreprise artisanale ».

- la zone 65-A forme, approximativement, un grand ensemble forestier situé entre la limite de la ville de Percé et de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, la route du 3^{ème} rang de Cap d'Espoir, une partie de la route Lemieux et le chemin de Val-d'Espoir;
- la zone 91-Af forme, approximativement, l'ensemble forestier situé entre la route 132, la route de la Station, la route du 2^o rang de Cap d'Espoir et la route Lemieux;
- la zone 105-M se situe, approximativement, de part et d'autre de la route 132 entre la route Bilodeau et la limite ouest du Site patrimonial de Percé (Cap Blanc).

2^o Dans les zones 65-A, 91-Af et 105-M ainsi que dans les zones où l'usage « entreprise artisanale » est déjà permis, augmenter à 250 mètres carrés la superficie maximale dudit usage.

Cet usage est actuellement permis dans les zones : 3-M, 6-I, 17-Ha, 19-I, 22-I, 23-M, 26-Ha, 27-Ha, 34-Ha, 40-Ha, 46-I, 49-Af, 52-Af, 53-Ha, 55-Ha, 56-Af, 57-M, 58-Ha, 60-M, 67-Ha, 69-Ha, 71-Ha, 73-Ha, 79-Ha, 82-M, 90-I, 90-I-1, 96-M, 99-M, 101-I, 104-I, 105-M, 255-Ha et 259-Ha.

L'illustration des zones concernées et de leurs zones contiguës peut être consultée au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau mentionnées ci-dessous.

3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- 1^o Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- 2^o Être reçue au bureau de la soussignée, hôtel de ville, 137, route 132 Ouest, Percé (Québec), G0C 2L0, au plus tard le 8^e jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le **17 mars 2016**;
- 3^o Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21. Chaque signature doit être accompagnée du nom de la personne, de son adresse et d'une mention indiquant à quel titre la personne signe.

4. Personnes intéressées

Est une personne intéressée :

- 1^o Toute personne qui, le 1^{er} mars 2016, et au moment d'exercer son droit, n'est frappée d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes :
 - a) Être domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande valide;
 - b) Être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec; ou :
- 2^o Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise qui, le 1^{er} mars 2016, et au moment d'exercer son droit, n'est frappé d'aucune incapacité de voter en vertu de la loi et qui remplit les conditions suivantes :
 - a) Être, depuis au moins 12 mois, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande valide;
 - b) Avoir produit ou produire en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant son inscription sur la liste référendaire, le cas échéant; ou
- 3^o Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et qui, le 1^{er} mars 2016 et au moment d'exercer son droit, remplit les conditions suivantes :
 - a) Être, depuis au moins 12 mois, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans une zone d'où peut provenir une demande valide;
 - b) Être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui ayant le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant; la procuration doit avoir été produite avant ou être produite en même temps que la demande.

S'il s'agit d'une personne physique, elle doit être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

S'il s'agit d'une personne morale, elle doit avoir :

- 1^o Désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui, le 1^{er} mars 2016 et au moment d'exercer son droit, est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- 2^o Produit avant ou produire en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Sauf dans le cas d'une personne désignée comme représentant d'une personne morale, ou pour la personne désignée comme représentant de plusieurs personnes morales, nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre, conformément à l'article 131 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. En vertu de ces articles, la personne qui est à plusieurs titres une personne intéressée des zones concernées ou contiguës n'est inscrite qu'à un seul de ces titres, selon l'ordre de priorité suivant :

- 1^o À titre de personne domiciliée;
- 2^o À titre de propriétaire unique d'un immeuble;
- 3^o À titre d'occupant unique d'un établissement d'entreprise;
- 4^o À titre de copropriétaire indivis d'un immeuble;
- 5^o À titre de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

5. Absence de demandes

Si aucune demande valide n'est reçue, ce règlement n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Percé, le 2 mars 2016.
Gemma Vibert,
Greffière



La salle municipale n'a jamais été aussi bondée de mémoire récente. (Photo TC Media - Thierry Haroun)

Une autre confrontation à l'hôtel de ville de Percé

THIERRY HAROUN
can.redaction@tc.tc

MUNICIPALITÉS. Le premier mars dernier, une autre séance municipale houleuse a eu lieu à l'hôtel de ville de Percé. Cette fois elle concernait des citoyens qui étaient mécontents de l'augmentation de leurs taxes foncières.

De mémoire récente, on a rarement vu la salle municipale de Percé aussi bondée. Quelque 70 citoyens attendaient l'ouverture de la séance pour vider leur sac, et ce, sous la surveillance de deux agents de la Sûreté du Québec. Et c'est précisément ce qui est arrivé. Dès le départ, des citoyens pointaient du doigt le maire et son conseil exigeant des explications quant à l'augmentation de leurs taxes foncières. Pour certains, cela représentait une hausse de 1000\$, 2000\$ voire 3000\$ dans certains secteurs comme à Cap-d'Espoir, Barachois ou encore St-Georges-de-Malbaie. Bref, le maire, André Boudreau, en avait pleine les bras et il a dû à quelques reprises rappeler à l'ordre certaines personnes histoire de faire respecter la bienséance publique. D'ailleurs, la tension était telle durant la séance qu'au moment où la période des questions devait débiter le maire a tenu à dire aux gens que cette période est consacrée «aux questions» et que ce n'est pas un moment «pour nous blaster!». En précisant que c'est à la Ville que reviens la «job sale» de faire face à de telles hausses, alors que la municipalité n'y peut rien. André Boudreau a répété sans cesse que le rôle d'évaluation foncière est produit à tous les six ans par la firme experte Servitech et que si des gens

veulent contester leur rôle ils sont en droit de le faire. D'autant que la Ville est prête à les accompagner dans leur démarche, a fait valoir le maire Boudreau.

«**Pensez-vous que toute la gang qui est assise icitte à soir (en référence au Conseil municipal) ont tripé à vous faire ça cette semaine? À vous envoyer des comptes de taxes? Non! Y'a personne qui aime ce qui se passe»**

-André Boudreau

DES COMPTES DE TAXES ÉLEVÉS

«Ma fille paie 4600\$ (en taxe) pour une maison unifamiliale. Mon voisin paie 4500\$ pis le réseau d'aqueduc, on l'a payé de notre poche!Pensez-vous que toute la gang qui est assise icitte à soir (en référence au Conseil municipal) ont tripé à vous faire ça cette semaine? À vous envoyer des comptes de taxes? Non! Y'a personne qui aime ce qui se passe», a déclaré le maire d'un ton qui en disait long sur son état d'esprit à ce moment-la. «Vous avez le droit de demander une révision officielle et on va vous supporter si vous le faites. Vous qui avez eu une augmentation de 3000\$, c'est sûr qu'on va vous supporter pour faire une réévaluation. Ça n'a pas de bon sens. On peut comprendre ça», a lancé au citoyen concerné qui était assis au fond de la salle.

AVIS PUBLIC

À tous les électeurs de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-Gaspé

Avis est, par la présente, donnée par Luc Lambert secrétaire trésorier, que le 17^e jour de février 2016 la Commission de la représentation électorale a confirmé à la Municipalité qu'elle remplit les conditions requises à l'article 40.1 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités pour reconduire la division du territoire en districts électoraux adoptée en 2012 en vertu du règlement 2012-280.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 1 : (170 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la ligne séparant le rang 1 du rang 2 et de la ligne séparatrice des lots 12 et 13, cette ligne séparatrice, la limite municipale sud et ouest et la ligne séparant le rang 1 du rang 2 jusqu'au point de départ.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 2 : (151 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la ligne séparant le rang 1 du rang 2 et de la ligne séparatrice des lots 20 et 21, cette ligne séparatrice, la ligne arrière de la route 132 (côté nord), la ligne séparatrice des lots 41 et 42, la limite municipale sud, la ligne séparatrice des lots 12 et 13 et la ligne séparant le rang 1 du rang 2 jusqu'au point de départ.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 3 : (185 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la ligne séparant le rang 1 du rang 2 et la limite municipale est, cette limite municipale, la limite municipale sud, la ligne séparatrice des lots 41 et 42 et la ligne séparant le rang 1 du rang 2 jusqu'au point de départ.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 4 : (158 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la ligne séparant le rang 2 du rang B et la ligne séparatrice des lots 860 et 861, cette ligne séparatrice, la ligne séparatrice des lots 41 et 42, la ligne arrière de la route 132 (côté nord), la ligne séparatrice des lots 20 et 21, la ligne séparant le rang 1 du rang 2, la limite municipale ouest et la ligne séparant le rang 2 du rang B jusqu'au point de départ.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 5 : (136 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la limite municipale nord et est, cette dernière limite municipale, la ligne séparant le rang 1 du rang 2, la ligne séparatrice des lots 860 et 861, la ligne séparant le rang 2 du rang B, les lignes séparatrices des lots 908 et 909 et des lots 970 et 971 et la limite municipale nord jusqu'au point de départ.

DISTRICT ÉLECTORAL NUMÉRO 6 : (126 électeurs)

En partant d'un point situé à la jonction de la limite municipale ouest et nord, cette dernière limite municipale, la limite municipale est et nord, les lignes séparatrices des lots 970 et 971 et des lots 908 et 909, la ligne séparant le rang 2 du rang B et la limite municipale ouest jusqu'au point de départ.

Le tout en référence au cadastre officiel du Canton Percé.

AVIS est également donné que tout électeur peut dans les (15) jours de publication du présent avis, faire connaître par écrit au secrétaire-trésorier son opposition à la reconduction de la division en districts électoraux. Cette opposition doit être adressée comme suit :

Luc Lambert
Secrétaire trésorier
374, route 132 C.P. 160
Sainte-Thérèse-de-Gaspé Québec
G0C 3B0

Le nombre d'oppositions requis pour que la Municipalité soit tenue de suivre la procédure de division en districts électoraux est de 100 électeurs.

DONNÉ À SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ
Ce 1^{er} jour de mars 2016

Luc Lambert, secrétaire-trésorier



La ville de Grande-Rivière pourrait accueillir au cours des prochaines années un complexe d'élevage de saumon terrestre. Notre photo montre plutôt un système d'élevage en pleine mer. (Photo Depositphoto)

Des projets en aquaculture à Grande-Rivière

ALAIN LAVOIE
gas.redaction@tc.tc

AQUACULTURE. CanAquaculture, une entreprise dont le siège social est situé à Havre St-Pierre, veut construire un vaste complexe d'élevage de saumons atlantique dès 2018 à Grande-Rivière.

Grande-Rivière semble être l'endroit idéal pour implanter une telle entreprise. Selon CanAquaculture, on retrouve dans cette ville des attraits importants : Merinov, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, une expertise régionale en aquaculture et produits de la mer, une grande volonté d'intégration et de maximisation des potentiels en place, une proactivité du milieu pour la diversification économique et une population dynamique.

La mise en place de cette première phase est évaluée à quelque 16 millions de dollars (argent privé et subventions) et elle pourrait créer huit emplois directs et cinq emplois indirects.

Selon M. Jean-Sébastien Thériault, directeur des affaires publiques chez CanAquaculture, « c'est le premier projet de ce type à être implanté en Amérique. »

Le système utilisé par l'entreprise pour l'élevage de saumon est tout nouveau ici en Amérique. « C'est un système en recirculation. Ce système existe depuis un bon moment au niveau de l'Europe. Mais le modèle RAS2020 (une technologie norvégienne) est récent. Il existe aussi en Europe, mais ce sera la première implantation en Amérique », explique M.

Thériault.

Selon le site web de l'entreprise, le système RAS2020 a les caractéristiques suivantes : utilisation d'un seul bassin pour l'élevage des poissons avec un système en eau salée qui peut contenir plus de 5 000 000 de litres d'eau. Ce système permet un taux de filtration du volume total en 15h et le temps de croissance est de 12 à 14 mois. Plusieurs avantages peuvent être tirés du système : contrôle total des intrants et des rejets, conditions de croissance idéales, absence de virus, parasite et braconnage et utilisation moindre de produits chimiques.

Dans ses activités aquacoles, l'entreprise a un second projet sur la table qui serait, lui aussi, implanté Grande-Rivière et qui pourrait être réalisé en 2019 au coût de 15 millions de dollars. Là aussi, le projet serait créateur de 13 emplois directs et indirects.

Les projets de cette entreprise seront situés sur la terre ferme avec des prises d'eau de mer.

Une usine de transformation est rattachée à ces deux premiers projets dont l'ouverture est prévue en 2018. La production de CanAquaculture2 serait destinée aux marchés canadien, américain, européen et asiatique.

Une rencontre avec la population aura d'ailleurs lieu le 15 mars prochain à 19 h à l'Hôtel de Ville de Grande-Rivière. À cette occasion, comme l'indique Jean-Sébastien Thériault « nous expliquerons notre projet à Grande-Rivière. Les gens pourront nous poser leurs questions à ce moment et en apprendre un peu plus sur le projet. »

BABILLARD

Soupe du carême.

Le Cercle de Fermières et la Cuisine collective de Gascons vous invitent à venir déguster les soupes du carême des vendredis 4, 11, 18 et 25 mars prochains de 11 h à 13 h 30 à la Salle à manger du Vieux-Couvent, au 2e étage du 12 rue du Vieux-Couvent. Deux choix de soupes par vendredi incluant pain, dessert et breuvage pour un coût de 5 \$ par soupe et de 8 \$ par soupe aux poissons. Nos soupes: 4 mars par Cuisine coll. : poissons et poulet et riz; 11 mars par les Fermières: orge & légumes et aux pois; 18 mars par Cuisine coll.: aux pois et orge et boeuf; 25 mars par les Fermières: poissons et poulet et nouilles. Un tirage moitié/moitié aura lieu chaque vendredi. Au plaisir de vous rencontrer.

Patinage artistique

Le club de patinage artistique de Chandler vous invite à son spectacle de fin d'année sous la thème « La folie des années 80 » qui aura lieu le samedi 26 mars à 19 h. Coût des billets : 13 ans et + : 10\$; 6 à 12 ans : 7\$ et gratuit pour les moins de 5 ans. Pour acheter des billets : 418 616-2344.

Projet à Grande-Rivière

CanAquaculture et la municipalité de Grande-Rivière invitent à la population de Grande-Rivière et de la MRC du Rocher-Percé à une assemblée d'information concernant le projet CanAquaculture-1. La séance d'information sera suivie d'une période de questions afin de permettre à la population d'exprimer ses

attentes et interrogations face au projet. CanAquaculture-1 consiste en une installation d'aquaculture en recirculation de saumon atlantique qui prévoit débiter ses activités dès 2018. Cette rencontre importante se déroulera le 15 mars à 19 h à la Salle du conseil municipal de Grande-Rivière.

Brunch « Cabane à sucre »

Un déjeuner-brunch bénéfique aura lieu au Club des 50 ans et + de Chandler au profit du Regroupement des artisans et artistes de la MRC du Rocher-Percé. L'activité aura lieu le samedi 12 mars de 8 h 30 à 13 h. Coûts des cartes : Adulte : 10\$ et enfant (moins de 12 ans) : 5\$. Cartes en vente à l'Atelier d'Art, rue McGrath, 689-2050 ou auprès des membres. Info : Carole : 680-3210, Solange : 689-4406 ou Monique : 689-6444. On compte sur votre soutien pour sauvegarder ce joyau précieux à Chandler.

Déjeuner bénéfique

Ce déjeuner brunch au profit de la Fondation du CSSS du Rocher-Percé aura lieu le 20 mars de 8 h à 13 h à la polyvalente Mgr Sévigny. Le coût du billet est de 10\$ pour adulte et 5\$ pour enfant et ces billets sont en vente à la Fondation au 418 689-2261, poste 2196.

Souper spaghetti

Des Chevaliers de Colomb, Conseil Mgr Ross 3261 à la Salle des Chevaliers (324 Boul. Pabos) le 19 mars à 17 h. 10\$ par adulte et 5\$ par enfant. Au profit des Œuvres des Chevaliers.

Soupe du carême

La Fabrique de Percé vous invite à venir partager la fameuse soupe du carême tous les mercredis, de 11 h à 13 h, jusqu'au 23 mars à la Maison du Pêcheur. En cas de mauvaise température, elle sera remise au lendemain. Ce repas comprend : soupe, dessert et breuvage. Tous les profits iront pour l'église de Percé.

Les Joyeux randonneurs

Le club de marche Les joyeux randonneurs de Port-Daniel – Gascons s'est transformé pour la saison hivernale en club de raquetteurs. Deux occasions sont maintenant offertes pour faire des sorties en plein nature, soit les mercredis et samedis en avant-midi. Bienvenue aux débutants. Gratuit. Info : Marcel : 418 680-3664 ou Robert : 418 689-9937.

Brunch à Grande-Rivière

Cette activité se déroulera le 12 avril de 9 h à 13 h. 8 \$ adulte et 4 \$ enfant. Également, il y aura un dernier Whist militaire le 15 avril. Prix : 5 \$. Table gagnante : 100 \$. Prix d'entrée. Léger goûter. Info : Délima Cyr au 418 385-4890 ou encore Donalde Bujold au 418 385-2271.

Raquette du samedi matin

Des sorties en raquettes ont lieu les samedis matin. À la demande de plusieurs, le club « LES JOYEUX RANDONNEURS » de Port-Daniel-Gascons ajoute à son programme une sortie de fin de semaine. Le parcours dure entre une heure et 1 h 30 et sont adaptés à toutes les capacités. Pour connaître le lieu du rendez-vous, téléphonez à Robert au 418 396-3013 ou 418 689-9937. C'est gratuit.

Aréna de Port-Daniel-Gascons

Patinage libre les mercredi, vendredi et dimanche. Il y a aussi des pratiques et des parties de hockey mineur, ligue 40 ans et +, location de glace et patinage libre 0 - 5 ans. Pour horaire journalier : 418 396-5297 ou pour information : 418 396-2829.

Cuisine collective

Toute personne intéressée aux cuisines peut s'inscrire en tout temps et aller visiter la cuisine qui est située au 2^e étage du vieux-couvent de Gascons. Pour inscription et information, contactez les personnes suivantes : Cindy Billard au 418 396-2349, Paulette Robidoux au 418 396-3051 ou encore Vivianne Huard: 418 396-5661.

Bingo

Tous les lundis, à 19 h 30, au sous-sol de l'église de Cap Aux Os.

Protégeons notre santé

Les activités de mise en forme de l'Association de Diabète-Pabok se déroulent chaque semaine soit lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h au Club des 50 ans et plus de Chandler. Info : Monique au 418 385-2333.

Marché aux puces

Au sous-sol de l'église de Chandler les mardis et jeudis de 13 h à 15 h. Vêtements hommes et dames et enfants (vêtements de bébé à 0.25), vaisselle, bibelots, livres, casse-têtes, chaussures et bottes. Fermeture éclair, boutons, sacs de guenilles pour garages. La moitié des profits est pour la Fabrique de Chandler.

Caplan recevra la fête régionale 2016

Fête nationale

CÉLÉBRATION. Cette année, c'est la municipalité de Caplan qui recevra le volet régional de la Fête nationale, en Gaspésie, les 23 et 24 juin.

« Chaque année, on change de place. C'est ce qui nous différencie de plusieurs régions. Ça permet à l'ensemble du territoire de profiter de la fête », explique le coordonnateur régional, Michel St-Pierre. L'année dernière, c'est Maria qui a reçu le volet régional, succédant à Cap-Chat.

Parmi sept demandes reçues, quatre ont été éliminées d'emblée parce qu'elles étaient incomplètes, puis le comité de sélection a choisi Caplan parmi les trois autres soumissions. « D'année en année, notre fête locale, qui a commencé comme un événement familial, prenait de l'expansion. Depuis l'année passée on a remarqué un intérêt plus grand, avec beaucoup de gens des alentours qui ont participé », note la mairesse Lise Castilloux.

Au total, pour les deux jours d'activités, la municipalité a accueilli environ 2000 personnes l'année dernière, malgré une météo peu favorable. « Ça

devrait être un peu plus grand cette année. Ça contribuera au rayonnement de la municipalité dans le secteur », ajoute Mme Castilloux.

À cette date-ci, l'organisation de l'événement n'est évidemment pas complétée. « Nous y travaillons depuis l'automne. Nous avons ciblé des groupes locaux que nous voulons inviter, réservé le système de sonorisation. Sous peu, nous commencerons à planifier la programmation de façon rigoureuse », note Mélanie Roy, directrice des loisirs à la Municipalité.

Parmi les critères à respecter, l'organisation devra accueillir un « artiste d'envergure ». Quelques noms ont déjà été soulevés à cet effet.

Une entente verbale avec le gouvernement survenue la semaine dernière fixe à 17 000 \$ la subvention accordée pour le volet régional. À cela s'ajoutent la contribution de la Municipalité, de l'OTJ, et du Club Richelieu. Selon l'entente, un montant de 30 000 \$ serait réparti dans la région pour les fêtes locales. (F.D.)



Depuis près d'une dizaine d'années, l'événement familial de Caplan pour la St-Jean-Baptiste n'a cessé de croître. (Photo Gracieuseté)

Ma carrière chez TC Transcontinental



CONSEILLER EN SOLUTIONS MÉDIAS

Temps plein
Journal Le Havre (Chandler)

Relevant du directeur général, les principales responsabilités du conseiller en solutions médias sont de solliciter et développer les ventes de la gamme complète des solutions publicitaires offertes auprès de la clientèle assignée dans un marché donné afin de les aider à maximiser l'impact de leur investissement auprès du public et d'assurer un service de qualité à ses clients.

La personne recherchée possède un diplôme d'études collégiales OU un diplôme d'études secondaires et une combinaison d'expériences professionnelles pertinentes dans le domaine de la vente incluant le développement de la clientèle. Elle a des habiletés marquées en communication, est axée vers les résultats et a un grand souci du service à la clientèle. Elle a une connaissance du fonctionnement Web (atout considérable) et devra posséder une automobile pour effectuer ses déplacements.

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à soumettre leur CV via la section **Carrières** de notre site internet à www.tc.tc/carriere.



Prière de ne pas téléphoner. TC Transcontinental favorise l'égalité des chances en matière d'emploi et d'avancement. La forme masculine désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Premier imprimeur et chef de file de solutions médias et d'activation marketing au Canada, TC Transcontinental crée des produits et services permettant aux entreprises d'attirer, de joindre et de fidéliser leur public cible. La Société se spécialise dans les médias imprimés et numériques, la production de magazines, de journaux, de livres et de contenus sur mesure, le marketing de masse et personnalisé, les applications mobiles et interactives, la production télévisuelle et la distribution de porte en porte.

Transcontinental inc. (TSX : TCL.A, TCL.B, TCL.PR.D), connue sous les marques TC Transcontinental, TC Media et TC Imprimeries Transcontinental, compte approximativement 9500 employés au Canada et aux États-Unis, et ses revenus publiés ont été de 2,1 milliards de dollars canadiens en 2012.

>6656695

